Employé de station service

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Caissiers de magasin
Caissiers de magasin / Caissier de station-service, employé
Employé de station-service
Hôte de caisse en station-service
Opérateur de station-service
Pompiste
Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires) / Employé de station-service, employé
Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires) / Pompiste, employé

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 552a
- **PCS-ESE 2003** : 554j
- **ROME1999** : 14123
- **CITP2008** : 5245
- **CITP88** : 5220

DESCRIPTIF

A l'origine, l'employé de station-service s'occupe de la **distribution des carburants**. Il dépote les carburants, surveille les pistes, les entretient, et encaisse. Il peut également procéder à quelques opérations de petite mécanique (niveaux, changement de pneumatiques ...)

A ces tâches, les stations services dépendant de grands groupes pétroliers ont ajouté la **prise en charge de boutiques** proposant des boissons, aliments préemballés, accessoires

automobiles ...et de **locaux sanitaires pour les clients.**

Sur les aires d'autoroute, les employés, polyvalents, peuvent également **gérer des cafétérias**....

Les tâches de l'employé de station-service sont donc très variables en fonction du type de station-service, de son appartenance à un groupe pétrolier ou à une grande surface et de sa localisation en ville, sur autoroute ...

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

La durée d'une concession de station-service est de 10 à 15 ans (changement d'enseigne possible).

Le nombre de stations-services en France a régulièrement baissé depuis 1980, en passant d'environ 41 500 en 1980 à 12 500 en 2010.

Parallèlement, la proportion des stations gérées par les moyennes et grandes surfaces dans le réseau de distribution a augmenté de 1500 en 1980 à 4900 en 2010. La vente de carburant constitue un produit d'appel pour la grande distribution.

En 2010, les stations services françaises se répartissent entre :

- 46% de stations de membres de l'UFIP (union française des industries pétrolières)
- 41% de stations de grandes surfaces (pour 57% des ventes de carburant en volume)
- 13% d'indépendants.

Sur les autoroutes, seules 10% des stations-services appartiennent à la grande distribution pour le moment.
Pour lutter contre la concurrence des grandes surfaces, les société pétrolières développent un concept de stations express à prix discount et essayent de se démarquer par une qualité supérieure de leurs carburants.

La consommation de GPLc diminue depuis 2000. Les stations services en proposant, après avoir doublé en 5ans, voient actuellement leur nombre diminuer sensiblement.

Par ailleurs, de nouvelles normes environnementales européennes, très coûteuses à mettre en oeuvre et dont la date d'application a été repoussée à 2014, risquent d'entrainer la fermeture des petites stations individuelles, les grandes stations appartenant à des groupes ayant le plus souvent déjà fait les travaux.

Formation professionnelle :

Pas de formation spécifique

Evolution de carriere

Les hôtes de caisse peuvent évoluer pour devenir assistants, ou gestionnaires, de la station-service. Ils auront alors la charge de la boutique ou de la cafétéria.
Les assistants ou gestionnaires sont chargés de passer les commandes, les réceptionner, gérer l'implantation commerciale, faire le suivi des étiquetages, de la réglementation, du respect des normes HACCP, des températures des réfrigérateurs, mais aussi faire les inventaires, la comptabilité et gérer les équipes.

Avec de l'expérience, voire une formation complémentaire, l'employé de station service peut également évoluer vers un poste de gérant de station service ...

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
piste de station service	- espace de travail avec sol glissant	installer des sols anti-dérapants			
		Nettoyer régulièrement les sols			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	intemperie				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs)			
		organiser le travail au froid			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision		
	espace de travail avec sol irrégulier		lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	intemperie				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs)			
		organiser le travail au froid			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision		
kiosque de station service	isolement psychologique	favoriser le travail en réseau	souffrance mentale		
	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique		
	braquage, hold-up				
	absence de sanitaires accessibles				
	vapeur ou liquide organique				
boutique station service	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	braquage, hold-up				
salle de restauration rapide	bruit de fond	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit		
			effets extra-auditifs du bruit		
	- espace de travail avec sol glissant	installer des sols anti-dérapants			
		Nettoyer régulièrement les sols			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
zone chaude ou zone de cuisson	produit de decomposition thermique d'huile et graisse alimentaire	réduire le risque d'inhalation			
	vapeur liquide d'eau douce	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque non spécifique			
	ambiance thermique chaude interieure				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur
		isoler thermiquement les locaux			
		organiser le travail en ambiance chaude			
		limiter les durées d'exposition à la chaleur			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre à disposition de l'eau réfrigérée			
		informer les salariés (fortes chaleurs)			
		aérer et ventiler les locaux			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision		
locaux sanitaires pour les clients	non respect du travail effectué		troubles névrotiques liés à un sentiment de dévalorisation		
	urines (cf produits)				
	odeurs nauséabondes				
réserve-zone de stockage	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
parking	espace de travail avec sol défectueux		chutes		
	eclairage localement insuffisant	concevoir un éclairage adapté			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
station service en sous sol	monoxyde de carbone			SIR Suivi Individuel Renforcé	
		discuter la surveillance biométrologique			
		contrôler la VLEP du CO			
		capter au point d'émission			
		utiliser un détecteur de gaz			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			effet toxique du monoxyde de carbone		
			RG 64		

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail de nuit	travail de nuit >270h/an				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
					recherche de troubles du sommeil
					recommandation pour la surveillance médico-professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			
		respecter les temps de repos (travail de nuit)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur la chronobiologie			
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés			
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			troubles du sommeil		
			troubles de la vigilance		
			facteur accidentogène		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail le week-end	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées au travail les dimanches et jours fériés	limiter le nombre de jours fériés travaillés par les salariés			
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		
multiplicité des tâches	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
travail isolé	isolement psychologique	favoriser le travail en réseau	souffrance mentale		
	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique		
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
dépendance fonctionnelle ou hiérarchique	objectifs divergents et logiques différentes avec la hiérarchie	informer sur le rôle des divers interlocuteurs			
		améliorer la communication et l'organisation			
			stress lié aux conflits d'objectifs		
			troubles névrotiques liés à un sentiment de dévalorisation		
	faible latitude de decision dans l'organisation de son travail				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
travail posté	travail poste 3x8, 5x8				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de troubles du sommeil
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
					recommandation pour la surveillance médico-professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		privilégier le volontariat			
		respecter les temps de repos			
		informer sur la chronobiologie			
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés			
			troubles du sommeil		
			troubles de la vigilance		
			facteur accidentogène		
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
GERER LA DISTRIBUTION DES CARBURANTS	nuisances de l'employé de station service				établir la fiche de poste de l'employé de station service

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		conseils employé de station-service Covid-19			
dépoter les carburants	carburants (cf produits)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	espace de travail situé en hauteur	mettre les équipements de travail en conformité			
		supprimer les postes de travail à l'échelle			
		mettre à disposition une plate-forme de travail			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation			
	posture				recherche de troubles locomoteurs

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
contrôler l'état des pistes					
surveiller la piste	situation avec les clients entrainant une charge mentale particuliere				
noter les numéros des plaques d'immatriculation	activite demandant une vigilance, une concentration, une attention soutenue	respecter les temps de repos	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
libérer l'usage des pompes	ecran de visualisation			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation)	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		Installer ergonomiquement le poste de travail avec écran			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques			
		+alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
bloquer la distribution des carburants					
distribuer le carburant					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
encaisser	manipulation d'argent et de valeurs	relever périodiquement des fonds			
	situation entrainant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
	fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite		troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	braquage, hold-up				
transférer les fonds					
TENIR LA BOUTIQUE DE LA STATION SERVICE					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
nettoyer et faire le facing des rayons					
scanner la marchandise					
surveiller la boutique	situation avec les clients entrainant une charge mentale particuliere				
surveiller que les clients payent	situation avec les clients entrainant une charge mentale particuliere				
	fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite		troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	activite demandant une vigilance, une concentration, une attention soutenue	respecter les temps de repos	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
recharger les distributeurs de boissons chaudes					
mettre en rayon	nuisances de l'employé de libre-service	concevoir des gondoles ergonomiques			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		ordonnance de prévention - employé libre-service			
	posture du tronc en rotation et anteflexion du rachis				recherche de troubles locomoteurs
		proposer une formation action PRAP			
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture de l'épaule avec élévation de l'épaule				recherche de troubles locomoteurs
		aménager le poste de façon ergonomique			
		choisir un matériel ergonomique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	escabeau inadapte	utiliser des tabourets type kikstep			
		utiliser des escabeaux avec rampe et plate-forme			
			chutes		
			lésion traumatique de muscles et de tendons au niveau de la cheville et du pied		
	mise en rayon en presence de la clientele		troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	posture agenouillée				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative)		
	posture debout avec marche				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse		
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			chutes		
			glissades		
	posture				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	choc répétitif du talon de la main	+alterner les tâches			
		prévenir les TMS			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 69 (attention liste limitative)		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			atteinte vasculaire cubito-palmaire		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
TENIR LA CAFETERIA	travail sous contrainte de temps imposee (travail a la chaine, cadence elevee, salaire au rendement,	veiller à la gestion des volumes de travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
AUTRES TACHES DE L'EMPLOYE DE STATION SERVICE					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
nettoyer les sanitaires	urine humaine	respecter les règles d' hygiène			
		porter des gants adaptés			
	selles humaines	porter des EPI			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		informer sur le risque infectieux			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	non respect du travail effectué		troubles névrotiques liés à un sentiment de dévalorisation		
	odeurs nauséabondes				
	agent biologique			contrôler l'état vaccinal des professions de santé	
					recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT en cas d'AES			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	posture				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
délivrer les vignettes européennes					
délivrer les jetons					
renseigner les clients					
vendre les bouteilles de gaz					
gérer les installations de lavage des véhicules	produits de station de lavage (cf produits)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
faire des opérations d'entretien courant et de petite mécanique	cf fmp métier correspondant				
effectuer des tâches spécifiques au poste de nuit					

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tableau de jaugeage					
boutons arrêt d'urgence GPL et essence					
pompe de distribution de carburant					
guichet					
trappe de paiement					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
écran tactile					
écran de vidéosurveillance	ecran de visualisation			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation)	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		Installer ergonomiquement le poste de travail avec écran			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques			
		+alterner les tâches			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome de l'oeil sec		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
caisse	mauvaise finition du matériel	mettre les équipements de travail en conformité	facteur accidentogène		
scanner					
armoire de stockage des bouteilles de gaz					
réfrigérateur					
distributeur de boissons					
chariot de nettoyage					

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PUBLICS					
tout type de public	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
PRODUITS					
essences SP 95 et SP 98	benzene (SIR)			cas particulier des femmes enceintes ou allaitantes	
				SIR Suivi Individuel Renforcé	
		capter au point d'émission			
		Porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			cancérogène catégorie 1A		
			mutagène catégorie 1B		
			RG 4		
			RG 4 bis		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	essence (SIR)				recherche de syndrome psycho-organique
				SIR Suivi Individuel Renforcé	
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			
		substituer les produits mutagènes catégories 1A et 1B			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 4		
			RG 4 bis		
			cancérogène catégorie 1B		
			mutagène catégorie 1B		
GPL	gaz de petrole liquefie (lpg, gpl...)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	syndrome ébrieux ou narcotique		
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
gasoil	fioul (carburant diesel)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	syndrome ébrieux ou narcotique		
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome psycho-organique des solvants		
			cancérogène catégorie 2		
bonbonne de gaz					
marchandises à la vente					
combustible liquide pour appareils mobiles de chauffage					
sel pour adoucisseur d'eau					
produits de lavage des véhicules					
produits de nettoyage	produit lavage sol, mur, surface industrielle	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	detergent desinfectant pour locaux (sols, murs, surfaces) domestique et professionnel	éviter contact mains et visage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		conseils de prévention - protection cutanée			
		porter des gants adaptés			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			dermite irritante de contact		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			brûlure et corrosion limitées à l'oeil et ses annexes		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenues de travail fournies					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
gants adaptés à l'activité					
lunettes de protection					
chaussures de sécurité					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

a) à l'amiante
b) aux rayonnements ionisants
c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
d) au risque hyperbare
e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans.

L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont **:**

- **Tableau n°04 : Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant**
- **Tableau n°04BIS : Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant**
- **Tableau n°15 : Affections provoquées par les amines aromatiques, leurs sels et leurs dérivés notamment hydroxylés, halogénés, nitrés, nitrosés et sulfonés**
- **Tableau n°15BIS : Affections de mécanisme allergique provoquées par les amines aromatiques, leurs sels, leurs dérivés notamment hydroxylés, halogénés, nitrés, nitrosés, sulfonés et les produits qui en contiennent à l'état libre**
- **Tableau n°15TER : Lésions prolifératives de la vessie provoquées par les amines aromatiques suivantes et leurs sels : 4-aminobiphényle et ses sels (xénylamine) ; 4,4'-diaminobiphényle et ses sels (benzidine) ; 2-naphtylamine et ses sels ; 4,4'-méthylène bis (2-chloroaniline) et ses sels (MBOCA) ; 3,3'-diméthoxybenzidine et ses sels (o-dianisidine) ; 3,3'-diméthylbenzidine et ses sels (o-tolidine) ; 2-méthyaniline et ses sels (o-toluidine) ; 4-chloro-2-méthylaniline et ses sels (p-chloro-o-toluidine) ; auramine (qualité technique) ; colorants suivants dérivés de la benzidine : CI direct black38, CI direct blue 6, CI direct Brown 95.**
- **Tableau n°36 : Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse**
- **Tableau n°36BIS: Affections cutanées cancéreuses provoquées par les dérivés suivants du pétrole : extraits aromatiques, huiles minérales utilisées à haute température dans les opérations d'usinage et de traitement des métaux, suies de combustion des produits pétroliers**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°59 : Intoxications professionnelles par l'hexane**
- **Tableau n°64 : Intoxication professionnelle par l'oxyde de carbone**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**

- **Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

4.**Statistiques accidents du travail (année 2010) :**

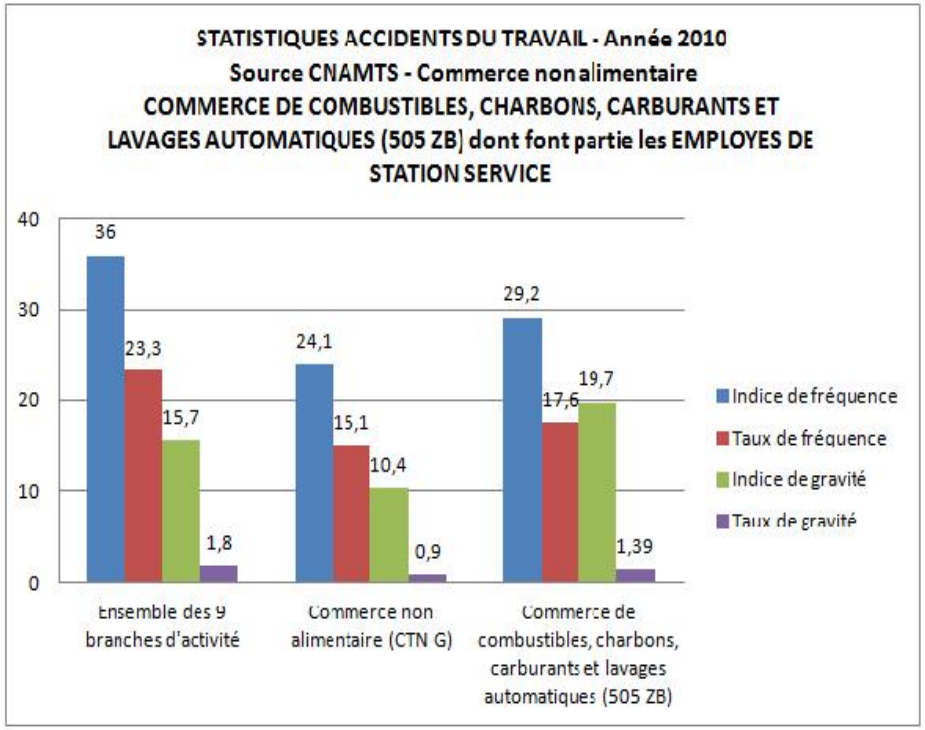

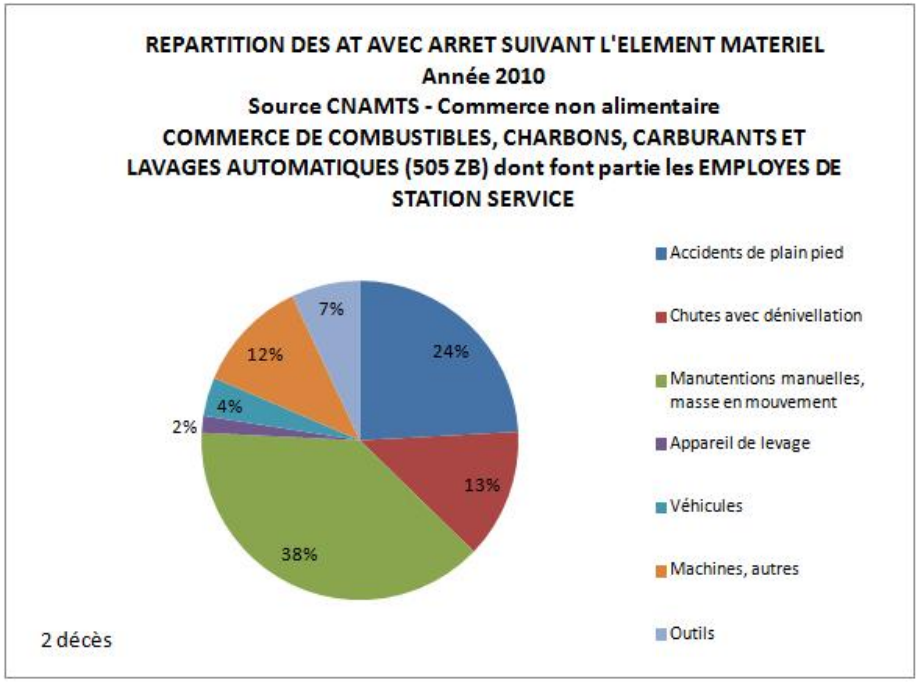

Caractéristiques exceptionnelles

MOTS CLES : station service, carburants,

Glossaire métier

Station-service : toute installation où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs. Les stations-service peuvent être ouvertes au public ou pas.

Aire de dépotage : surface d'arrêt des véhicules citerne dédiée aux opérations d'approvisionnement des réservoirs fixes de stockage. Elle englobe les zones situées entres les bouches de réception en produits des réservoirs fixes et les vannes des réservoirs mobiles ainsi que le cheminement des flexibles. Cette surface est au minimum un rectangle de 3 m sur 4 m.

Dépoter le carburant : décharger le carburant du camion citerne.

Aire de distribution : surface accessible à la circulation des véhicules englobant les zones situées à moins de 3 m des appareils de distribution.

Ilot : ouvrage permettant l'implantation des appareils de distribution par rapport au niveau de l'aire de roulage des véhicules.

Libre service surveillé : station dans laquelle le transfert du produit est effectué sous la surveillance d'un personnel d'exploitation de permanence, qui connait le fonctionnement des installations et qui est capable de mettre en oeuvre les moyens de première intervention en matière d'incendie ou de protection de l'environnement. La personne effectuant le transfert est distincte de la personne assurant la surveillance.

Libre service sans surveillance : installation en libre service sans présence d'un personnel d'exploitation de permanence.

Superéthanol : carburant composé d'un minimum de 65% d'éthanol d'origine agricole et d'un minimum de 15% de supercarburant sans plomb.

GPLc : Gaz de Pétrole Liquéfié carburant. C'est un mélange de gaz butane-propane.

Egoutture : liquide qui reste dans un récipient qu'on vient de vider et qui s'écoule goutte à goutte.

Conclusions

Les conditions d'exercice varient en fonction du type de station service.

Les niveaux d'exposition au benzène sont généralement inférieurs à la VME mais la constatation épidémiologique d'un excès de leucémies au voisinage des stations-service prouve à l'évidence la réalité d'une exposition.
La conception de la station (distance des pompes, sens du vent, modalités de contrôle du dépotage, non arrivée de vapeurs de carburants via les gaines électriques ou informatiques) et les modalités de distribution associées ou non à la captation des vapeurs sur les pistolets distributeurs sont des facteurs à prendre en compte dans l'évaluation de l'exposition.
Le risque d'agression augmente avec l'isolement, le travail de nuit et l'insuffisance de sécurisation lors de la circulation des espèces.

Règlementation

Arrêté du 15 avril 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux stations-service relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n°1435 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Arrêté du 19/12/08 fixant les règles générales et prescriptions techniques applicables aux stations-service soumises à autorisation sous la rubrique n° 1434 (Installation de remplissage ou de distribution de liquides inflammables).

Arrêté du 2 mars 2007 relatif à la distribution du superéthanol modifiant plusieurs arrêtés : liquides et gaz inflammables (installation de remplissage ou de distribution). Journal officiel, 4 mars 2007, pages 4159-4160.

Arrêté du 18/09/2006 modifiant l'arrêté du 7 janvier 2003 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique n°1434 : liquides inflammables (installation de remplissage ou de distribution).

Directive 2009/126/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la phase II de la récupération des vapeurs d'essence, lors du ravitaillement en carburant des véhicules à moteur dans les stations-service. Journal officiel de l'Union européenne, N° L 285, 31 octobre 2009, pages 36 à 39.

Références bibliographiques

Bensefa-Colas L, Pineau F, Hadengue P, Gennart JP, Choudat D, Conso F. Exposition professionnelle au benzène dans le circuit de distribution des carburants et conséquences pour la surveillance médicale des employés. Archives des maladies professionnelles 2009;70(2):141-51.

Bensefa-L, Hadengue P, Gennart JP, Jacob G, Blanckaert N, Dernat M et al. Exposition au benzène des employés de stations-service et des citernistes. Archives des maladies professionnelles 2006;67(3):533-534.

Besnard C, Ducos P, Gaudin R, Levery G. Exposition aux carburants et risque benzénique. Archives des Maladies Professionnelles 2000;61(2):112-113.

Bouchet H, Castel S, Chaney C, Jarzuel F. Pompistes d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui. CAMIP info 2010;1 janvier-mars:1-17.

Duclos P, Robert A, Maire C, Francin JM, Delcourt J, Grosmann S et al. Evaluation d'exposition au benzène chez des serveurs de stations-service. Archives des Maladies professionnelles 1997;58(8):664-671.

Filhol A. Dépotage : contrôle et sécurité vont de paire. Stations services actualités 2004;86:42-43.

Garnier R. Grossesse et poste de pompiste. Concours médical 2005;127(05):269-270.

Poste d'encaissement. Quelques éléments utiles à la conception d'un poste d'encaissement des stations de carburanrs dans les super et hypermarchés. Note technique. Caisse régionale d'assurance maladie des Pays de la Loire, prévention des risques professionnels (CRAM, 2 place de Bretagne, 44932 Nantes Cedex 9), sans date, 4 pages.

ADRESSES UTILES

Fiche métier FMP issue de la **FMP Employé de station service** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**